## Les subsides

Si certaines provinces ont été bien notées dans le domaine—l'Ontario, par exemple—c'est parce que leur gouvernement a adopté une loi à cet effet. Toutefois, la mesure en question accorde de nombreux pouvoirs discrétionnaires au ministre, de sorte que dans cette province, même s'il y existe une loi, on y effectue moins de constats d'impact sur l'environnement, car le ministre provincial évite constamment d'en exiger. Mais lorsqu'on se contente de demander aux provinces, par voie d'enquête, si elles disposent de lois sur la protection de l'environnement et qu'elles répondent par l'affirmative, on finit par se faire une fausse idée des priorités que se donnent celles-ci.

Voilà pourquoi je recommande au député de lire attentivement cette étude et de s'interroger sur les critères dont on se sert pour porter des jugements sur les provinces.

M. le vice-président: Reprenons le débat.

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, la ministre a de nouveau disparu. J'espère qu'elle reviendra.

- M. Benjamin: Ce n'est pas d'elle dont nous avons besoin. Cela relève de Mazankowski. Il est là.
- M. Turner (Vancouver Quadra): La ministre s'est gardée de venir entendre ce que nous avions à dire depuis que la question a été soulevée à la Chambre, monsieur le Président. Au cours de ses premiers mois au pouvoir, ce gouvernement . . .
  - M. Caccia: La voilà.
  - M. Turner (Vancouver Quadra): C'est bien.
- M. Mazankowski: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Compte tenu du respect que j'éprouve pour le député et de ses longs états de service à la Chambre des communes, je suis certain qu'il voudra revenir sur son entrée en matière.
- M. Turner (Vancouver Quadra): Pas du tout, monsieur le Président. Depuis que nous avons soulevé la question du BPC, la ministre n'est venue qu'une fois à la Chambre. Elle a dit que c'était du ressort du gouvernement provincial. Elle n'est pas revenue jusqu'au débat d'aujourd'hui. Je suis heureux de voir qu'elle est venue pour parler de cette question. Compte tenu de ma vieille amitié avec le ministre des Transports (M. Mazankowski) et je tiens à signaler qu'il m'a gratifié de son sourire habituel à la fin de mes observations.

Même s'il n'est au pouvoir que depuis quelques mois, le gouvernement a fait régresser de plusieurs années la cause de la protection de l'environnement. Il est évident que ce nouveau gouvernement conservateur n'est nullement déterminé à protéger ou à améliorer l'environnement. Comme des membres de mon parti et moi-même l'avons signalé à la ministre et au gouvernement à l'occasion de la journée d'opposition que nous avons parrainée le 5 mars, c'est en effet la deuxième journée que nous consacrons à cette importante question, la déclaration que le ministre des Finances a faite le 8 novembre nous a donné un aperçu de la façon dont le gouvernement aborderait les problèmes d'environnement. Apparemment, ce n'est que le

sommet de l'iceberg, car les conservateurs de l'arrière-ban nous ont averti, à la Chambre comme à l'extérieur, que si nous trouvions très sévères les coupes opérées dans le budget de l'environnement, nous devions nous attendre à des coupes encore plus radicales dans le budget de mai. Les restrictions prévues dans l'exposé de novembre annonçaient les calamités dont nous avons énuméré la liste le 5 mars; la fermeture ou la privatisation des centres d'interprétation de la faune; la réduction des services dans les sanctuaires pour oiseaux migrateurs de l'Ouest et d'ailleurs; la remise à plus tard du projet d'endiguement du Fraser en Colombie-Britannique et l'abolition du centre de toxicologie de Guelph qui aurait été le premier du genre à contrôler et évaluer l'impact des nouveaux produits chimiques.

## [Français]

Et le secrétariat de l'environnement qui faisait partie du Conseil national de recherches a été éliminé, et ce secrétariat regroupait les experts qui nous alertaient aux problèmes touchant l'environnement. Ces scientifiques nous renseignaient sur les effets de l'amiante, des phosphates, des métaux lourds, du mercure, des BPC et d'autres polluants.

Le gouvernement s'est attaqué au Service canadien de la faune. Il a réduit son personnel de 84 personnes, soit 25 p. 100 de l'effectif total de ce Service. Certains des meilleurs biologistes et spécialistes de l'environnement au monde sont «coupés» et maintenant ils travaillent ailleurs, aux États-Unis en Australie, en Asie, en Afrique. La ministre répond que ces coupures et j'emploie ses mots, monsieur le Président, n'auront pas d'effet négatif sur la survie des programmes. C'est comme lancer une bouée de plomb à une personne en train de se noyer.

Le gouvernement a ensuite porté son offensive contre les parcs nationaux. Pour aider les Canadiens à célébrer le centième anniversaire du Service des parcs, il a réduit les services, doublé et triplé les droits d'entrée et réduit le nombre des employés. Quel moyen de fêter l'anniversaire de notre Service des parcs, renommé partout dans le monde!

## [Traduction]

La ministre prétend que les provinces relanceront ces programmes qu'elle abandonne bon gré mal gré. «Laissons les provinces agir, dit-elle. Laissons le secteur privé s'en charger.» Tout ce que je puis dire, c'est que ses espoirs n'ont guère de chance de se matérialiser, d'autant plus que l'Ontario, en deux ou trois ans, a déjà amputé de 29 millions de dollars le budget de ses programmes touchant l'environnement et que le trésorier de cette province fait campagne en promettant de sabrer davantage dans le budget de tous les ministères. Par ailleurs, il est irréaliste de croire que les entreprises privées répareront elles-mêmes les dégâts qu'elles ont causés. J'en veux pour preuve le cas de la société Hooker Chemicals Ltd., qui déverse des tas de substances polluantes du côté américain de la rivière Niagara.